

COVID-19 : ÉVALUATION DES MESURES DE PRÉVENTION ET CONTRÔLE DES INFECTIONS (PCI) DANS LES ENTREPRISES, ORGANISMES COMMUNAUTAIRES SANS HÉBERGEMENT ET MILIEUX DE TRAVAIL

Cet outil vous permet d'évaluer et d'identifier les mesures PCI bien établies ainsi que celles qui sont à améliorer ou à implanter. Lorsque l'ensemble de ces mesures sont en place, le risque de transmission de maladies infectieuses est diminué pour votre milieu.



	Bien établies	À améliorer	À implanter	Moyens à prendre	Échéancier
Mesures à appliquer en tout temps					
Les travailleurs et bénévoles sont avisés: <ul style="list-style-type: none"> De surveiller les symptômes s'apparentant à la COVID-19, tel que répertoriés sur le site Québec.ca, et de ne pas se présenter au travail, s'il-y-a-lieu D'utiliser l'outil d'auto-évaluation, au besoin 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Les mesures sanitaires requises (incluant consigne de port du masque) recommandées par la CNESST sont diffusées ET appliquées par la direction et le personnel.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Les consignes d'isolement et mesures particulières pour les cas et les contacts sont diffusées ET appliquées par la direction et le personnel.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
En présence d'éclosion, les travailleurs sont avisés de la situation et des consignes à appliquer.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
L'accès est refusé aux personnes présentant des symptômes compatibles à la COVID. Celles-ci sont invitées à suivre les consignes de l' outil d'auto-évaluation .	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Les outils produits par la CNESST sont utilisés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Une routine de nettoyage et de désinfection du matériel partagé entre les employés (mobilier de bureau, téléphones, outils de travail) est mise en place (minimalement lorsque visiblement souillé)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Les installations sanitaires (toilettes, etc.) sont nettoyées minimalement à chaque quart de travail et désinfectées quotidiennement (RSST, article 165).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Les aires de repas sont nettoyées après chaque repas et désinfectées à chaque jour (RSST, article 153).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Les produits de nettoyage et de désinfection sont identifiés ET font partie de la liste de désinfectants dont l'utilisation contre la COVID-19 a été prouvée .	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Le bon fonctionnement et l'entretien des systèmes de ventilation sont assurés en fonction des exigences réglementaires de son type d'établissement et de son secteur d'activité (RSST, article 5 et section XI).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Recommandations spécifiques à appliquer en présence d'éclosion (transmission de la maladie dans le milieu)					
Aviser le personnel de la présence d'une éclosion et rappeler l'utilisation de l' outil d'auto-évaluation pour connaître la conduite en cas d'apparition de symptômes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Limiter les contacts entre les groupes (par exemple : secteurs d'activités, quarts de travail, etc.).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

Réduire le nombre de personnes présentes en même temps dans les couloirs lors des déplacements (À l'entrée et à la sortie, aux pauses et aux dîners, etc.), dans le but d'éviter des goulots d'étranglement et évaluer la possibilité de télétravail.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Réduire les contacts dans les aires communes et les locaux partagés (ex. lieux d'arrivée, de sortie, de dîner, de pauses, etc.).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Rehausser les mesures sanitaires en place, par exemple : - fréquence de la routine d'hygiène et salubrité - distanciation et barrières physiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
S'assurer du respect des recommandations d'isolement des travailleurs ainsi que des mesures à mettre en place lors du retour au travail.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Lors de besoin de soutien en lien avec une situation d'éclosion complexe de Covid-19 (par exemple : inquiétude en lien avec la sécurité des travailleurs et/ou de la clientèle, usagers ou utilisateurs; éclosion non-contrôlée, rupture de service essentiel, etc), communiquer avec la Direction de la santé publique de l'Estrie .	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

Références

<https://www.inspq.qc.ca/publications/3022-hierarchie-mesures-contrôle-milieu-travail-covid19>

<https://www.quebec.ca/education/directives-specifiques-education-covid>

<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/covid-19/consignes-scolaire.pdf?1644270397>

https://www.cnesst.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/ajustements-milieu-travail_0.pdf

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000374>

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/prevention-securite/coronavirus-covid-19>

Règlement sur la santé et la sécurité du travail. Éditeur officiel du Québec. (2022, 1^{er} janvier). <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/pdf/rc/S-2.1,%20R.%2013.pdf>